



LE PALAIS LÉGISLATIF DU MANITOBA PROGRAMME DE VISITES GUIDÉES

HEURES D'OUVERTURE

**DURANT L'ÉTÉ
DE LA LONGUE FIN DE SEMAINE DE MAI JUSQU'À LA LONGUE FIN DE SEMAINE DE SEPTEMBRE**

Bureau du Programme de visites guidées :

Du lundi au vendredi

De 8 h à 17 h

Samedi, dimanche et jours fériés

De 9 h à 17 h

Visites

De la longue fin de semaine de mai au 30 juin

Du lundi au vendredi

De 9 h à 16 h

- Vous devez faire une réservation au moins deux semaines à l'avance pour effectuer une visite au cours de cette période.

Juillet et août

Du lundi au dimanche

De 9 h à 16 h

- Visites guidées toutes les heures.
 - Les groupes de 10 personnes ou plus doivent faire une réservation au moins deux semaines à l'avance au cours de cette période.
-

**DURANT L'HIVER
DE LA LONGUE FIN DE SEMAINE DE SEPTEMBRE JUSQU'À LA LONGUE FIN DE SEMAINE DE MAI**

Bureau du Programme de visites guidées

Du lundi au vendredi

De 8 h 30 à 16 h 30

Visites

Du lundi au jeudi

De 9 h à 15 h

- Vous devez faire une réservation au moins deux semaines à l'avance pour effectuer une visite au cours de cette période. Les visites de groupe doivent compter au moins 10 personnes mais ne pas dépasser 35.
-

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les visites guidées, veuillez communiquer avec le Bureau du Programme de visites guidées en **composant le 945-5813**.

VEUILLEZ REMARQUER : Vous pouvez effectuer une visite sans guide du Palais législatif du Manitoba tous les jours de l'année, de 8 h à 20 h.